

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

le pacte civique

Pacte Civique Isère

Vivre ensemble la Fraternité

c-pci@googlegroups.org

Cycle « Veille Démocratique »

1^{ère} réunion publique avec Malika Benarab-Attou, Députée européenne 5 avril 2013

Cette 1^{ère} réunion, organisée par l'atelier « Veille Démocratique », a rassemblé une bonne quarantaine de participants.



Introduction par Daniel Calvignac, responsable de l'atelier « Veille Démocratique » du Pacte Civique Isère.

Il remercie la Mairie de Grenoble et son maire, Michel Destot, pour la mise à disposition de la salle. Cette réunion, ouverte à tous, est la 1^{ère} d'un cycle visant à une pratique démocratique continue, entre deux campagnes électorales, avec des élus nationaux et européens.

Il remercie vivement Madame Malika Benarab-Attou pour avoir accepté notre invitation.

Au Pacte Civique (www.pacte-civique.org) se retrouvent plusieurs centaines d'organisations et de nombreuses personnalités. Il développe un réseau de groupes thématiques – dont un Groupe Europe, et d'une quarantaine de collectifs locaux, dont celui de l'Isère.

Pour « inventer un futur désirable », 3 axes interdépendants :

- le changement de comportement personnel pour être acteur de notre futur

- des changements collectifs dans les orientations et modes de fonctionnement de nos organisations
- des changements institutionnels pour une nouvelle approche de la politique avec et par nous-mêmes.

Cette réunion publique s'inscrit dans la dernière dimension, la promotion d'une Union Européenne plus vivante, démocratique, sociale, plus active et plus aboutie.

Pour l'UE, les questions ne manquent pas, que ce soit la crise de la dette et ses conséquences, son rôle dans le monde, notamment en matière écologique etc., et au centre son fonctionnement démocratique, deux ans après le Traité de Lisbonne. Dès lors, comment le Pacte Civique peut-il accompagner les élus européens dans ces domaines ? Notre atelier isérois « Veille démocratique » a précisément pour objectif de renforcer les échanges entre élus et citoyens en organisant des réunions publiques.

Celles-ci comportent 2 parties. Dans la 1^{ère}, l'élu invité présente son travail et ses activités, et à la suite des questions d'explicitations sont posées par la salle. Dans la 2^{ème}, cette dernière pose des questions sur des thèmes préalablement déterminés en commun accord entre l'atelier et l'élu.

En cette période de crises multiples, il est temps de faire progresser les échanges entre élus et citoyens comme de regagner la confiance dans nos institutions.

M. Belakhovsky rappelle ensuite que le Pacte Civique souhaite s'élargir vers l'Europe ; une commission « Europe et Démocratie » a démarré l'été dernier au plan national. Dans le même sens, le groupe local de l'Isère, le PC-I, souhaite soutenir l'instance citoyenne qu'est le Parlement Européen (noté infra « PE »). Il présente la députée européenne M. B-A (cf. notice en annexe), et la remercie à son tour d'avoir bien voulu accepter l'invitation du PC-I.

■ *Partie 1*

Intervention de Malika Benarab-Attou (MBA)

MBA précise tout l'intérêt qu'elle porte à son mandat de députée européenne. Franco-algérienne, elle est une des rares élues de la diversité ; cette reconnaissance est importante pour les jeunes issus de l'immigration. Naturellement, elle est directement impliquée dans la relation Europe-Méditerranée.

Le Parlement peut prendre en charge la venue de citoyens (dont les jeunes), la visite comprenant la présentation de son fonctionnement et un échange avec des élus.

Dans l'optique citoyenne, MBA est résolument favorable au non cumul des mandats.

La complexité du fonctionnement du PE rend le travail des élus difficile, les sujets d'importance très différente sont traités sur le même pied etc. Il faut simplifier !

Le Traité de Lisbonne donne au PE des compétences nouvelles sur les lois et le droit de veto sur le budget (mais pas la possibilité d'amendements). Ainsi, les 4 grands partis ont dit non au budget portant sur la stratégie 2014-2020, dont tous les titres avaient été réduits - et selon le même pourcentage, sans priorités - par le Conseil. Réduire le budget de l'éducation est un signal très négatif. Rappelons que ce budget dépend en grande partie des contributions des Etats membres.

Le manque d'audace politique est la conséquence de la gouvernance intergouvernementale, chaque Etat donnant la priorité à ses besoins propres plutôt qu'à l'intérêt collectif de l'Union Européenne (UE).

Le groupe Spinelli, auquel adhère MBA, rassemble au-delà des affiliations partisans, les tenants d'une Europe fédérale. Faire cette transition implique un budget autonome, et un pilote pour l'économie pour porter une vision cohérente. Ce groupe propose donc qu'en 2014 soit formée une assemblée constituante, et que – sortant des traités successifs, une loi fondamentale soit promulguée qui porte une vision cohérente et dynamique pour l'UE. Cette loi ferait du PE le Législateur, de la Commission l'Exécutif.

MBA a participé à Tunis au Forum Social Mondial, dynamisant mais où la France et l'Europe sont apparues figés. La politique étrangère de l'UE a besoin d'un véritable ministère, ce que l'inter gouvernemental n'a d'évidence pas voulu.

Le partenariat « Euromed », initié en 1995 par le processus de Barcelone, associe les Etats des 2 rives de la Méditerranée. Suite à l'initiative du président Sarkozy en 2008 (« Union pour la Méditerranée »), impliquant des acteurs non démocratiques, et à la volonté allemande d'y participer, Euromed rassemble désormais 33 pays et est devenu ingérable. L'importance d'Euromed se saurait être sous-estimée. C'est la porte ouverte, au-delà de nos voisins immédiats, vers l'ensemble de l'Afrique à un moment où les Etats-Unis et la Chine y affirment leur présence avec de nombreux projets. MBA se rend précisément à Marseille, où seront discutés les projets d'Euromed sur l'énergie, la jeunesse et la culture.

Questions – réponses sur l'intervention de MBA

1. Points du Groupe « Europe et Démocratie » du Pacte Civique (PC), présentés par MBy

- sur le plan de la démocratie, un double souhait : petites circonscriptions, pour plus de proximité avec les citoyens ; et élection à la proportionnelle - favorisant ainsi le regroupement de partis européens autour d'un candidat à la présidence de la CE et un programme.

Le PC peut-il aujourd'hui peser sur ces 2 points ?

- Le PC envisage un « Pacte civique Européen ». Le contact est pris avec Virgilio Dastoli, (ancien directeur de la représentation de la CE en Italie, actuel président du « Mouvement Européen Italie) sur la possibilité de convergence des mouvements européens de la société civile pour présenter un tel pacte. Au sein du PC, il y a débat entre travailler avec le PE ou la CE, avec une majorité en faveur du PE.

Réponse

La France est seule à avoir un découpage en « euro-Régions », dans la totalité desquelles les députés correspondants ne peuvent se rendre. MBA et les Verts proposent des listes nationales, c'est la bonne échelle pour l'UE, et qui permettrait plus d'échanges entre parlementaires français UE et nationaux. Notamment sur la refondation de l'école, sur le projet d'Erasmus pour tous etc. Mais le PS y serait opposé.

MBA et les Verts sont favorables au vote proportionnel, mais ce n'est pas le cas dans d'autres pays.

Elle suggère d'autre part de s'appuyer sur le Conseil de l'Europe et formule l'importante proposition d'un « Forum Social Européen ».

2. Faut-il avoir des Partis organisés au plan européen ou au plan national ?

EELV est organisé comme un parti UE, avec des listes électorales européennes. Il faut examiner si les lois nationales permettent la généralisation dès 2014 ...

3. *Quid du programme Erasmus ?*

Erasmus induit auprès de la jeunesse une véritable conscience européenne. Il serait souhaitable de se mobiliser en faveur du nouveau programme « Erasmus pour tous », qui permettrait un brassage entre adultes, entre secteurs activités, entre confessions etc.

4. *Quid de l'utilisation au droit à l'initiative citoyenne pour faire progresser l'Europe ?*

Ce droit existe, il y a quelques pétitions en cours. Il nécessite un million de signatures issues de 7 pays au moins : le PE est alors obligé de le prendre en compte.

5. *Comment fonctionne le PE ? La question des langues ?*

Les langues sont effectivement un problème, avec 23 langues officielles, ce qui réduit la capacité du PE à peser sur l'UE dans son va-et-vient avec la CE et le Conseil. Les pays européens ont comme valeur commune d'être « unis dans la diversité » ... Le coût des traductions orales (pour les plénières) et écrites est très élevé. En pratique, l'anglais prédomine dans les groupes de travail, et il faut souvent lire des documents en anglais avant leur traduction. Les subtilités peuvent ainsi échapper, tant sur l'écrit qu'au cours des échanges. Suite à une question, MBA mentionne qu'EELV ne serait pas favorable à l'Esperanto, mais l'UE ne le reconnaît pas.

6. *Droit de vote des étrangers ?*

Il est du ressort des Etats.

7. *Va-t-on vers un véritable gouvernement de l'UE ?*

Spécialiste de la protection sociale, MBA considère que le budget d'austérité induit une crise sociale et nous mène droit dans le mur. Le risque populiste existe pour les élections de 2014. D'où le refus actuel du PE sur le budget. Elle précise que le PE n'a pas compétence sur la protection sociale, celle-ci ressort du national.

En direction d'un véritable gouvernement comme le préconise le groupe Spinelli, un petit pas a été acté, avec le vote de la Taxe Tobin. Encore faut-il qu'une partie au moins du produit de cette taxe aille vers le budget autonome.

8. *Fonctionnement de l'UE : quelle procédure ?*

C'est la Commission européenne qui a l'initiative des lois. (*Le PE peut adopter, de son côté, des rapports d'initiative mais ceux-ci ne sont pas contraignants juridiquement*). .

La Commission européenne propose donc les projets de loi au Conseil des ministres et au Parlement européen, qui les examine simultanément.

Au PE, le projet est examiné dans la commission parlementaire compétente, dans laquelle un député est nommé rapporteur. Il est fréquent que les rapporteurs soient issus du PPE, du S&D ou de l'ALDE, qui sont les trois principaux groupes politiques du PE.

Toutefois, pour que les autres groupes politiques puissent tout de même peser dans les négociations, on y désigne également des rapporteurs "fictifs" en charge de défendre les amendements de leurs collègues du même groupe.

Une fois le texte adopté, il passe au vote en session plénière.

Commencent ensuite les négociations entre Conseil et Parlement européen, jusqu'à un accord sur une version commune du texte. Ces réunions de négociation sont appelées "trilogues" car elles réunissent des représentants du Conseil, du PE, mais également de la Commission européenne.

En cas d'accord final, un texte législatif (règlement ou directive) est adopté.

9. Que se passe-t-il quand un pays dérive des valeurs de l'UE, comme la Hongrie ? Quels sont vos moyens pour faire prévaloir la qualité démocratique ?

Le levier serait d'exiger de la CE qu'elle supprime ses financements dans certains domaines. Mais cela n'a jamais été fait, il faut en examiner la possibilité juridique.

10. Que s'est-il passé au sein d'EELV qui a conduit au départ de Daniel Cohn-Bendit ?

DCB a permis à EELV un bon score aux élections européennes de 2009. Ce qui s'est passé : la composition de la direction du parti est proportionnelle aux voix de chaque motion ? Celle de DCB n'a pas été en tête ... il a décidé de quitter EELV, et a écrit un livre négatif sur les partis. Mais pour MBA, comment faire sans les partis ?

■ Partie 2

Echanges sur les 4 Thèmes :

Budget, Jeunesse, Euroméditerranée, Environnement

11. Quelle est la position du PE sur le Budget ? Sa distribution, le refus du PE et la suite ?

Le budget, réduit à 960 Meuros, a été refusé par le PE. Le Conseil est perturbé, il devra bouger. L'Allemagne notamment devra faire œuvre de solidarité, comme ce fut le cas pour elle lors de la réunification allemande.

Pour MBA, l'UE devrait disposer d'un budget autonome et géré par le PE, non pas par un nouvel impôt direct, mais par des taxes financières. Il faudrait motiver les citoyens européens pour que l'UE fasse le saut vers le fédéralisme. Cela n'aurait pas pour conséquence une fuite des capitaux, en raison de l'importance du marché (500 millions de consommateurs).

12. La France a dans une loi de 2011 traité de l'éducation à la non-violence. Quelle est l'état des réflexions du côté du PE ?

La question de la jeunesse est fondamentale, il n'est pas possible de rester au taux de chômage actuel des jeunes, qui seraient les parents pauvres de l'Europe. Les gains de productivité ne se sont en effet pas accompagnés de réduction du temps de travail, les entreprises préférant par incertitude sur l'avenir, se réorganiser plutôt que de créer des emplois.

Il faut débattre de la question de la jeunesse, changer la situation aura un coût élevé, mais on ne peut accepter le statu quo ! Les études montrent que la reproduction socioprofessionnelle persiste depuis 20 ans, que les jeunes des milieux défavorisés sont peu nombreux à l'université.

EELV a proposé une garantie jeunesse, selon laquelle tout jeune au chômage devra dans les 4 mois retrouver un emploi ou recevoir une formation. MBA et beaucoup d'élus EELV souhaiteraient plus généralement aller vers un revenu universel, car globalement l'UE a de la richesse.

En France, cette proposition a été reprise côté français, pour les jeunes de moins de 25 ans des quartiers sensibles. Mais par ailleurs, Pôle emploi reste entre 2 cultures (Assedic, URSAFF) et ses effectifs comme son efficacité sont notoirement insuffisants. De plus, les règles sont complexes, avec une dizaine de minima sociaux, et si la protection sociale est une des meilleurs de l'UE, il y a des trous dans le filet social (ex. minimum vieillesse sous le seuil de pauvreté).

13. L'UE a-t-elle compétence en matière sociale ?

Non, mais le PE est intervenu après force débats auprès de la CE, et le Commissaire concerné a pris en compte la proposition de garantie jeunesse, de même que la France et les pays scandinaves.

14. Ne faudrait-il pas promouvoir un Service Civique européen ? Et favoriser un tour d'Europe de l'apprentissage ?

MBA est favorable au Service Civique. Il existe pour le moment un Service Volontaire Européen, accessible aux jeunes citoyens européens. Un rapport est en débat à ce sujet et sur la formation tout au long de la vie, et sur le pourcentage du budget à lui affecter. Concernant les programmes de mobilité, le PE pousse pour que la formation professionnelle soit mise sur un pied d'égalité avec l'enseignement supérieur

15. De nombreux pays voisins de l'Europe du pourtour de la Méditerranée se caractérisent par leur instabilité. Que peut apporter l'UE à cet égard ?

Pour MBA, l'avenir est une intégration plus forte de l'Euroméditerranée, dans un cadre fédéral. Ce processus se ferait par étapes. La 1^{ère} étape verrait la formation d'une Union maghrébine plurielle et démocratique. L'absence d'une telle union a été chiffrée comme une perte de 2% de PIB. De plus ces pays sont complémentaires, le Maroc est agricole et peut satisfaire les besoins alimentaires de l'Algérie, qui peut fournir de l'énergie à la Tunisie etc.

Dans le dialogue euroméditerranéen, la connotation de certains vocables pose problème. Ainsi, la laïcité est comprise par les musulmans comme un athéisme, le mot « sécularisation » est préférable. Il faut laisser du temps pour le processus d'autonomisation de ces pays vis-à-vis du religieux.

En Tunisie, les avancées vers la démocratie sont réelles et enthousiasmantes. Un travail remarquable s'effectue actuellement sur la nouvelle Constitution, avec la régulation de l'autoritarisme et le refus de l'intégrisme. Il s'agit d'un enjeu historique qui dépasse ce pays. Il y a un contraste entre la richesse de l'Algérie et la pauvreté de ses habitants. C'est un problème de démocratie. Il faudra aussi veiller à l'avenir d'après le gaz, il faut prévoir la transition énergétique.

Le projet Euromed serait dynamisant pour la question des jeunes, pour lesquels les problèmes qui se posent sont similaires sur les 2 rives.

16. Quel est votre point de vue sur la relation Turquie – UE ?

L'attitude de l'UE vis-à-vis de la Turquie constitue une erreur majeure. Le processus d'intégration présente de nombreux barrages. L'entrée d'un grand pays musulman comme la Turquie dans l'UE représenterait un signal d'ouverture fort de l'UE, notamment au Proche et Moyen Orient où la Turquie est incontournable.

17. L'environnement est une grande cause mondiale, quelles avancées législatives le PE prévoit-il dans ce domaine ?

Ce sont les Verts/ALE qui ont initié les propositions en matière d'écologie et d'environnement ... Le programme Horizon 2020 intègre la dimension de transition énergétique.

M. Belakhovsky clôt la réunion publique, en souhaitant que la Pacte Civique puisse soutenir efficacement la dimension démocratique que porte le PE. Il suggère aux participants de saisir l'occasion de rendre visite au PE dès que cela sera possible.

Annexe

Notice sur :

Malika BENARAB-ATTOU



Française née en Algérie, M. B-A a exercé diverses activités professionnelles dans les métiers du social (formatrice pour adultes en insertion à Lyon, sécurité sociale).
Au sein des Verts, elle a été membre de la commission nationale Santé.

Députée européenne EELV depuis 2009 (France/Sud-Est), elle est inscrite au groupe des Verts / ALE. Membre des commissions parlementaires « Culture et Education » et « Emploi et affaires sociales », elle participe également aux relations du Parlement Européen avec l'Afrique du Nord, notamment dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

Pour en savoir plus :

http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96732/MALIKA_BENARAB-ATTOU.html

<http://europeecologie.eu/Biographie,1797>

<http://malikabenarabattou.wordpress.com/>